

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01015

Numéro SIREN : 891 369 613

Nom ou dénomination : COMPAGNIE DU RIVAGE

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003567

Désignation de l'entreprise		3 chemin du Rivage		Néant	
Adresse de l'entreprise		74200 THONON-LES-BAINS		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		8 9 1 3 6 9 6 1 3 0 0 0 1 5		Durée de l'exercice précédent *	
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		31122023		31122022	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
		Net		Net	
		3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 198 274	042	2 198 274
	Total I (5)	044	2 198 274	048	894 412
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070	
		072	632	074	685
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	44 147	086	11 638
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	44 779	098	12 323
Total général (I + II)		110	2 243 053	112	906 734
PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	
		NET		NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 288 777	120	1 000
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	100	126	100
	Réserves réglementées*	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	32 145	132	2 082
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136	51 064	136	30 063
	Subventions d'investissement	137		137	
	Provisions réglementées	140	2 321	140	1 485
	Total I	142	1 374 408	142	34 730
Provisions pour risques et charges		154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	61 699	156	81 710
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 824	166	3 600
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	65 449	172	19 206
	Comptes courants d'associés	173	348 073	173	377 914
	Autres dettes	175	389 601	175	389 576
	Produits constatés d'avance	174		174	
Total III	176	868 645	176	872 004	
Total général (I + II + III)		180	2 243 053	180	906 734
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS COMPAGNIE DU RIVAGE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons	215	214						
		intracommunautaires	217	218	200 000		100 000			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230	255		4			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	200 255		100 004			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	22 800		5 411			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	446	244	999		564			
	Rémunérations du personnel *			250	80 000		40 000			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	32 990		17 192			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al. 3 du CGI)	255		254						
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	7		4			
		Total des charges d'exploitation (II)			264	136 796		63 171		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	63 459		36 833			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280						
	Produits exceptionnels (IV)			290	61					
	Charges financières (V)			294	497		631			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	836		834			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	11 122		5 305			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	51 064		30 063			
				312	51 064	314				
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				316						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			318						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			322						
	Provisions non déductibles *			324	11 422					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			330	500					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
Zone franche urbaine (44. octies A)		987		127						
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	62 686	354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356						
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	62 686	372				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Annexe libre

Faits caractéristiques de l'exercice:

Le 12 décembre 2023, Monsieur MOYNE-BRESSAND François a fait l'apport de 175 007 actions de la SCA AMB PARTICIPATIONS à la SAS COMPAGNIE DU RIVAGE.

En contrepartie de l'apport, il lui a été attribué 564 actions d'une valeur nominale de 1 € assorties d'une prime d'apport de 1 287 213.25 €.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 243 053** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **200 316** euros et un total **charges** de **149 251** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **51 064** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

COMPAGNIE DU RIVAGE

Société par actions simplifiée

Au capital de 1.564 euros

Siège social : THONON LES BAINS (74200)

3 Chemin du Rivage

891.369.613 RCS THONON LES BAINS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE****DU 5 JUIN 2024****CONTENANT RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

.../...

TROISIEME RESOLUTION - Affectation des résultats

L'assemblée générale approuve les propositions du Président relatives à l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 comme suit :

Origine	en euros
* Bénéfice de l'exercice	51.064 €
* Réserve Légale	100 €
* Autres réserves	32.145 €

TOTAL :	83.309 €
 Affectation	 en euros
* Réserve Légale	156 €
* Autres réserves	83.153 €

TOTAL :	83.309 €

L'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

.../...

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

